



Le Moulin de la Luzège
Lieu de vie artistique
Neuvic - Corrèze (19)

Appel à projets : Résidence artistique en Haute-Corrèze

La Luzège – Qui sommes-nous ?

La Luzège est à la fois une compagnie, un festival de théâtre itinérant et un lieu de création. Le projet artistique se structure autour d'un collectif pluriel qui fait naître et diffuse sur le territoire corrézien des productions originales. C'est un espace de création qui va à la rencontre des habitant-e-s de la saison et de l'été. Chaque année, le festival porte deux nouvelles créations théâtrales, proposées en tournée pendant la période estivale, en Corrèze et dans certains départements limitrophes. Plus d'informations : www.laluzège.fr

Le Moulin de la Luzège – C'est quoi ?

La Luzège occupe depuis plusieurs années une maison à Neuvic, en Haute-Corrèze. Cette maison d'une capacité de 15 places (réparties dans 7 chambres) est dotée d'un jardin - pouvant servir à des résidences en extérieur, d'un espace de vie qui peut également servir pour un travail "à la table", d'une grande cuisine équipée... Elle accueille l'équipe de la Luzège depuis plus de 10 ans, lui permettant de travailler sur tout le territoire haut-corrézien et de créer dans des salles mises à disposition par des partenaires locaux. L'association a racheté ce bâtiment en 2023 pour le rénover et l'ouvrir à d'autres équipes d'artistes, tout au long de l'année. Cet outil nous permettra de partager notre méthode de travail : la création in situ sur un territoire, au plus proche de ses habitant.e.s et de ses sites patrimoniaux. La première saison du Moulin a débuté le 10 février 2025.

Ce projet est soutenu par les collectivités locales, le département de la Corrèze, la région Nouvelle Aquitaine, la DRAC Nouvelle Aquitaine, l'Empreinte - Scène nationale Brive Tulle et de nombreux partenaires culturels du territoire.

Suite aux travaux de l'année 2024 sur le Moulin, nous avons programmé 13 périodes de résidences sur l'année 2025 à destination de 10 compagnies. Un nouveau poste de chargé de production a été créé en mars 2025 pour l'accueil et l'accompagnement des compagnies lors de leur venue sur le territoire.

Les résidences – Comment ça se passe ?

Les résidences auront lieu **entre le 1er janvier 2026 et 18 décembre 2026 (hors juillet & août)**.

La résidence se construit selon les étapes suivantes : l'association met à disposition le Moulin. Sur la base de votre projet, nous travaillons avec nos partenaires du territoire pour trouver le lieu de travail le plus adapté à vos besoins.

Afin de rencontrer la Haute Corrèze et ses habitant·e·s, de favoriser la création de liens et de rendre accessible / visible la pratique artistique, toute la création se fera donc dans un équipement hors Moulin. Plusieurs équipements culturels du territoire peuvent être adaptés aux différentes étapes de votre travail : mise en lecture, mise en espace, création lumière, création sonore...

IMPORTANT : Chaque équipe devra proposer un ou plusieurs temps d'action culturelle, de médiation ou de représentation en lien avec le territoire. Nous attachons une grande importance à cette dimension participative et inclusive des personnes proches du Moulin. Nous écrivons avec vous le projet de partage en marge de la résidence sur la base des propositions de la compagnie. Ce temps de rencontre n'a aucun format imposé. Il doit être adapté à votre étape de travail et servir la création.

Cette résidence est ouverte à tous types de projets artistiques : théâtre, musique, peinture, sculpture, photographie, danse, cinéma, écriture, arts de la rue et de l'espace publique... Une attention particulière sera portée aux équipes basées en Nouvelle-Aquitaine.

Notre structure est particulièrement adaptée aux projets:

- Impliquant des **équipes nombreuses**
- Souhaitant travailler la **création in situ**
- Investissant des **espaces non dédiés** au spectacle vivant
- S'interrogeant sur le lien de la création avec **les habitant·e·s et les sites patrimoniaux**
- Souhaitant recréer un spectacle dans une version extérieure

Conditions d'accueil

- Hébergement mis à disposition avec accès aux équipements (chambres, salle de bain, cuisine et buanderie)
- Espaces de travail mis à disposition par un ou plusieurs partenaires du projet
- Une participation de la Luzège aux frais (transport, nourriture,...) peut être envisagée selon les partenariats noués autour du projet
- Certaines facilités peuvent être proposées par des commerçant·e·s et artisan·e·s locaux pour répondre aux besoins des compagnies

Le territoire est habité par de nombreuses structures pouvant être utiles à votre création: ressourceries, ateliers partagés etc...

Comment participer ?

Merci de nous envoyer avant le **25 avril 2025** les éléments suivants :

- Un dossier artistique de votre projet comprenant les besoins techniques de votre résidence
- Un calendrier des périodes de résidence recherchées
- Une présentation de votre équipe/compagnie
- Une proposition de projet culturel avec les habitant.e.s
- Des dates nous permettant d'assister à votre travail, si vous en avez
- Tout élément média qui vous semble opportun pour présenter votre travail (textes, sons, vidéos, photos...)

L'envoi doit se faire par mail à lemoulin@laluzege.fr, au format PDF, avec pour objet «RESIDENCE + le nom de votre équipe».

Contacts et renseignements

Pour plus de renseignements, vous pouvez envoyer vos questions à Rémi Teilhet: lemoulin@laluzege.fr